

# Assemblée générale du mardi 15 novembre 2011

## Procès-verbal

**Présent(e)s :** Séverine Corthay (C12), Ertan Ozbatur (Tulipes Morges Istanbul), Adrien Busch, Caroline Jobin, Tatyana Laffely (AMAC), Magali Züger (Amnesty).

**Excusé(e)s :** Stéphane Paccaud (L'Araignée), Micheline Bohren et Anne-Hélène Fontannaz (Français en jeux), Marie-Hélène Eglin (Lire et Ecrire), Claire-Elise McCarrick (Amnesty), Jean-Bernard Thüler (Pro Vélo), Pablo Thüler (Urban basket).

**Absent(e)s :** Véronique Chassot (Lire et Ecrire), Patrick Porqueddu (Ecole Kim Taekwondo), Frédéric Ambresin, Laurent Beauverd, Gyula Stuller.

### 1) Rapport de la présidente

La création de l'association « Maison des Associations » est née suite à la visite de la maison vigneronne en janvier 2010, sous l'initiative d'une conseillère communale, accompagnée de l'architecte de la ville, M. Gremion et de plusieurs membres du comité actuel de l'association. Ce lieu nous a inspiré l'envie de voir émerger sur Morges un espace de vie alternatif, mêlant vie associative et création, dans un esprit de partage et de synergie. Bien que cet endroit nous paraisse, idéal pour notre projet, nous restons humbles et organisons notre travail autour de la mise en place du projet, de son fonctionnement, dans les détails les plus aboutis, sans nous focaliser absolument sur ce lieu.

Suite à cet état des lieux nous avons enchaîné les rencontres, plus ou moins officielles dans un premier temps, jusqu'à la création du comité actuel, en fonction depuis avril 2010. Les statuts ont été adoptés en juin 2010. Nous nous rencontrons à raison d'une fois par mois.

En août 2010 une délégation du comité a rencontré Mme Lili Monteventi, Cheffe de service de la Direction de l'aménagement du territoire et développement durable, afin de présenter notre projet à la ville de Morges. L'idée a été bien reçue et nous avons été encouragés à poursuivre notre travail. En novembre 2010 nous avons rencontré Mme Joëlle Toplitsch de l'association AVEC, qui est une association de soutien administratif aux associations. Ensemble nous avons pu mettre en place un plan de travail et orienter notre projet dans la bonne direction. Nous avons également rencontré Stéphane Paccaud de l'association Araignée ainsi que M. Patrick Porqueddu de l'école de Kim Taekwondo qui depuis sont devenus membres de soutien.

Le point fort de l'année 2010 a été la mise en ligne de notre site Internet : [www.lamaisondesassociations.ch](http://www.lamaisondesassociations.ch) ainsi que l'envoi des questionnaires aux associations et collectifs de la région morgienne, qui a servi de base pour l'élaboration de notre rapport.

De janvier à mai 2011 nous avons constitué le rapport qui a été présenté lors de la séance d'information du 11 mai 2011. Dans le cadre de ce travail nous avons visité des lieux à vocation similaires tels que l'Esp'Asse à Nyon, la maison des Rochettes à Neuchâtel ou encore la maison de quartier sous-gare à Lausanne.

Le 26 avril nous avons rencontré Mme Christelle Joly, déléguée à la vie associative et sportive de la ville pour lui présenter notre projet et obtenir un soutien afin de mener notre action au mieux vis-à-vis des autorités.

Le 11 mai nous avons invité l'ensemble des associations et collectifs concernés par le questionnaire ainsi que les membres du Conseil communal, la Municipalité et Mme Christelle Joly à la séance de présentation de l'association. Les journaux 24Heures et La Côte sont également présents en avant séance et ont couvert l'événement.

La Municipalité n'a malheureusement pas pu assister à cette séance mais Mme Joly nous encourage à poursuivre et notre rapport a été transmis aux autorités qui y ont donné suite en mettant sur place une délégation de la Municipalité, que nous avons rencontrée le 9 juin, le 28 juin ainsi que le 12 octobre. Après avoir défini le projet, fait l'inventaire des lieux potentiellement utilisables, nous avons dégagé trois pôles qui sont la Bergerie, JJ Cart et la gare. La Bergerie n'est pas du tout exploitable en l'état car elle nécessite de gros travaux de mise aux normes et JJ Cart est actuellement occupée par des étudiants au bénéfice d'un bail de confiance. Pour la gare il s'agit d'un horizon lointain.

Actuellement nous souhaitons continuer à collaborer avec la Municipalité dans le but d'obtenir son engagement sur une mise à disposition d'un des deux premiers lieux dans 24 mois, le temps pour nous d'aller à la recherche de sources de financement. Dans ce sens, nous envisageons de rencontrer la Municipalité in corpore afin de lui présenter un projet idéal et très complet tant au niveau du financement que du fonctionnement afin d'obtenir un accord de principe quant à un lieu dans un avenir proche (2 ou 3 ans). Nous sommes dans l'attente d'une date de rencontre pour janvier 2012.

Nous avons également participé à la fête du 1<sup>er</sup> août en tenant le stand à saucisses, ce qui a rapporté une somme intéressante à l'association et nous a fait un petit peu de publicité. Nous souhaitons participer à l'édition 2012 de la Grande Table et sommes dans l'attente d'une réponse du comité d'organisation.

A relever également que l'association est représentée au sein de la sous-commission des affaires culturelles par Marie-Hélène Eglin depuis la rentrée d'octobre.

Pour terminer nous avons également publié une page sur facebook et sommes toujours à la recherche de nouveaux membres que ce soit au sein du comité que de soutien à l'association, car plus nous serons nombreux plus notre projet aura de poids devant les autorités.

*Tatyana Laffely, présidente*

## 2) Rapport du caissier

Le caissier nous rappelle que nous devons avaliser les comptes 2010, bien que nous soyons en novembre 2011. Ces derniers portent donc sur 6 mois puisque notre association a été fondée en 2010. Concrètement, en 6 mois, nos recettes sont issues en large majorité de cotisations et nos dépenses ont été provoquées par la création de notre logo et les frais induits par l'envoi de notre enquête. Nous avons eu des recettes pour un montant de 440,10 CHF et des dépenses pour un montant de 220,90 CHF. Ainsi, nos comptes sont équilibrés et nous terminons l'année avec un léger bénéfice de 219.25 CHF. L'entier de cette somme réside sur notre compte postal.

N'ayant pas nommé de vérificateur de comptes pour ce premier exercice, les membres présents lors de l'assemblée ont eu la possibilité de prendre connaissance des pièces comptables et des explications du caissier. Ainsi c'est sur cette base que les comptes 2010 ont été acceptés.

## 3) Election des vérificateurs de comptes

Nous félicitons Séverine Corthay et Ertan Ozbatur pour leurs élections à ce poste.

## 4) Echange sur la suite des projets, propositions individuelles et divers

Les personnes présentes sont convaincues de la nécessité de ce projet. Par exemple, les jeunes fréquentant Couvaloup 12 ont besoin d'un lieu de production qui n'existe actuellement pas à Morges.

Nous soulevons la difficulté à recruter des membres pour un lieu qui n'existe pas encore. Mais sans membre il ne peut y avoir de lieu, c'est le serpent qui se mord la queue. Toute la difficulté se trouve dans le fait de rendre réel ce projet. Nous espérons donc que la Municipalité pourra s'engager concrètement en sa faveur.

Il nous est proposé de faire exister concrètement cette maison des associations en « campant ». Par exemple, une yourte pourrait être installée durant plusieurs mois. Chaque association pourrait animer cette yourte à tour de rôle avec des spectacles, des cours, des expositions, etc. (selon les buts de chaque association).

L'idée d'un grand panneau ou d'une banderole pour faire de la pub lors de nos manifestations est soulevée.

Nous relevons encore que le sens de l'association de la Maisons des Associations est de créer un lieu pour les associations et non d'apporter une aide pour d'autres projets. Une fois le lieu réalisé, l'association en tant que telle disparaîtrait ou changerait de statuts.

*Magali Züger, secrétaire.*